

Quel avenir pour les forêts du Sud-Ouest ?

Un expert répond à vos questions



Les forêts et la biodiversité qui les compose jouent un rôle primordial face au dérèglement climatique. © Crédit photo : Archives Loïc Déquier/90

Quelles sont les conséquences du réchauffement climatique sur nos forêts ? Quelles sont les essences d'arbres les plus vulnérables ? Sylvain Delzon, directeur de recherche à l'Inrae de Bordeaux a répondu aux questions de lecteurs de « Sud-Ouest »

Christelle, 54 ans, Saint-Laurent-d'Onay (26) : Quelles essences présentes dans les forêts du Sud-Ouest sont les plus menacées par le changement climatique ?

Nous avons déjà constaté la disparition des ormes en raison d'un pathogène causant la maladie de la graphiose. Aujourd'hui, les frênes sont menacés par une situation similaire avec la chalarose, tandis que les châtaigniers et les chênes pédonculés sont fortement touchés par les sécheresses extrêmes, devenues plus fréquentes au cours de la dernière décennie. L'été 2022 a été emblématique à cet égard avec des dépérissements massifs observés dès le mois d'août (plusieurs milliers d'hectares dans l'est de la Nouvelle-Aquitaine et l'ouest de l'Occitanie). Bien que moins médiatisé que les méga feux de l'ouest, ce phénomène a entraîné des impacts sur des surfaces bien plus vastes.

Virginie, 45 ans, Lanton (33) : Est-ce que les forêts auront le temps de s'adapter à la vitesse du changement climatique ?

Nous avons identifié trois réponses possibles des forêts au changement climatique. Premièrement, elles migrent vers le nord pour suivre l'évolution du climat. Deuxièmement, elles perdurent sur place grâce à leurs capacités adaptatives (diversité génétique et plasticité). Et troisièmement, elles disparaissent localement.

Brièvement, on constate que les populations qui se trouvent en marge nord de leur aire de répartition (exemple avec le chêne vert dans le Sud-Ouest) migrent vers le nord mais à des vitesses bien inférieures à la remontée du climat. En revanche, les populations qui se trouvent en limite sud de leur aire de répartition sont généralement plus touchées par la mortalité liée à la sécheresse, dont le chêne pédonculé et le hêtre dans le Sud-Ouest.



Les bouleaux et les chênes sessiles peuplent la forêt de la Double.
ARCHIVES SO



Sylvain Delzon, directeur de recherches à l'Inrae de Bordeaux, spécialiste de l'adaptation au changement climatique des forêts et cultures.
DR

Arthur, 42 ans, Royan (17) : La gestion forestière de type SMCC [sylviculture mélangée à couvert continu, NDLR] apporte-t-elle une meilleure résilience face aux changements climatiques ?

D'une façon générale, les écosystèmes diversifiés, que ce soit de la diversité interspécifique (plusieurs espèces cooccurrentes) ou de la diversité intraspécifique (plusieurs provenances) ont de plus grandes capacités adaptatives, leur permettant de faire face à des environnements changeants. Il est donc important de toujours promouvoir et favoriser la diversité génétique via la gestion forestière, lorsque cela est possible.

Jacques, 68 ans, Bernos-Beaulac (33) : Le pin maritime est un combustible hautement inflammable (pin allume-feu, pin torche avec les produits résineux qu'il contient). Ne serait-il pas souhaitable de cloisonner la surface des champs de pins à hauteur de 50 % par des espaces de feuillus, pare-feu, landes, cultures ?

Le pin maritime n'est pas l'espèce la plus vulnérable au feu grâce à deux atouts : son écorce épaisse et l'élagage naturel de ses branches basses. Les incendies de l'été 2022 ont clairement illustré cette résistance. En effet, la plupart des peuplements matures de pins maritimes ont été traversés par des feux de surface (par opposition aux feux de houppier), laissant les troncs des arbres adultes noircis à la base mais présentant une faible mortalité et une qualité de bois préservée, les branches les plus basses étant situées à environ 15 mètres de hauteur. Il convient de souligner que le risque d'incendie est davantage lié à la sécheresse et à la quantité de combustible du sous-bois qu'à l'espèce forestière elle-même. Les forêts les plus touchées par les feux sont généralement les forêts mélangées méditerranéennes en Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur et bien sûr en Espagne. Créer des zones de feuillus n'a que peu d'intérêt pour prévenir des incendies, mais cela revêt un grand intérêt pour la diversité et par conséquent, pour la résilience face aux ravageurs.

“

« Le pin maritime est très bien adapté au sol des Landes qui fait partie des sols les plus pauvres en nutriment de la planète »



La forêt landaise abrite aussi de s larges parcelles de feuillus, chênes et châtaigniers.
archives Pascal Bats/SO

Xavier, 63 ans, Périgueux (24) : La forêt industrielle en monoculture du pin maritime est-elle une forêt résiliente au réchauffement climatique et n'est-elle pas très pauvre en matière de biodiversité ?

La forêt des Landes de Gascogne est une forêt de plantation de pin maritime, monospécifique (une seule espèce) et équiennne (peuplement forestier composé d'arbres de même âge). Ce n'est donc pas une forêt naturelle, avec sa grande variété d'essences forestières, et donc a priori moins favorable à la biodiversité (les monocultures ont tendance à fournir des habitats limités pour une variété d'espèces végétales et animales), mais somme toute une forêt qui se différencie facilement des zones industrielles ou autres zones artificialisées. Cette vaste forêt très anthropisée reste hétérogène avec sa mosaïque paysagère qui renferme des peuplements d'âge différents, des lagunes et des pares-feux avec sa biodiversité associée.

Anne, 40 ans, Bordeaux (33) : À l'inverse, confirmez-vous la pertinence du pin (qui peut tenir plusieurs mois sans eau) sur le sol landais – le podzol – ou bien quelle autre espèce pourrait être viable sur ce sol particulier ?

Oui le pin maritime est très bien adapté au sol des Landes. Il fait partie des sols les plus pauvres en nutriment de la planète. Ces sols présentent des conditions extrêmes, gorgés d'eau en hiver (hydromorphie) et avec une faible réserve d'eau en été, marquant ainsi des périodes de sécheresse estivale prononcée. D'autres espèces de pins pourraient également bien croître dans ce milieu, mais cela n'apporterait pas vraiment de valeur ajoutée par rapport au pin maritime. De plus, il possède une bonne marge de sécurité par rapport au réchauffement car les Landes constituent la marge nord de son aire de répartition, qui s'étend jusqu'au nord de l'Afrique.



📷 Le sol des Landes est l'un des plus pauvres en nutriment de la planète.
Archives Isabelle Louvier/SO

Valérie, 68 ans, Arcachon (33) : Peut-on replanter sur les lieux de l'incendie de l'été 2022 davantage d'espèces variées, afin de sortir de la monoculture du pin des Landes et « utiliser » ce sinistre pour s'adapter au changement climatique ?

Cette question a suscité un vif intérêt depuis la fin des incendies. Bien que l'augmentation de la diversité des espèces puisse ne pas avoir d'impact direct sur la prévention des incendies, il est crucial d'adopter une stratégie efficace pour promouvoir la résilience écologique, améliorer la biodiversité et s'adapter au changement climatique. À cet égard, le déploiement de lisières feuillues entre les parcelles de pin, tel qu'étudié dans le projet de bocage forestier, offre une solution pour renforcer la résilience face aux ravageurs. D'autre part, il est essentiel de favoriser la diversité génétique intraspécifique en évitant de ne planter qu'une seule variété de pin maritime, et en introduisant des populations plus résistantes à la sécheresse, provenant notamment de la marge sud de son aire de répartition. Ainsi, bien que le concept de « mangez local » soit important, il est crucial de ne pas limiter la plantation aux provenances locales uniquement, afin de garantir une résilience optimale des écosystèmes forestiers face à l'augmentation des fréquences de sécheresse.

Véronique, 60 ans, Cissac-Médoc (33) : Quelles espèces d'arbres pourraient s'acclimater en Gironde et plus précisément en Médoc ?

Actuellement l'espèce qui colonise le plus le sud-ouest de la France est le chêne vert, plus particulièrement sur le cordon dunaire littoral au nord du bassin d'Arcachon. Cette espèce, très résistante à la sécheresse, participe à ce que nous appelons la « méditerranéisation » de notre région. Seuls quelques individus isolés étaient présents à la fin du XIX^e siècle et l'on constate aujourd'hui que c'est l'espèce dominante de nos forêts littorales comme dans la réserve naturelle d'Hourtin (Médoc). Son avenir semble également radieux lorsque l'on se déplace vers l'est de la région où les précipitations sont plus faibles comme en Dordogne et Lot-et-Garonne.

“

« Actuellement l'espèce qui colonise le plus le sud-ouest de la France est le chêne vert »

François, 52 ans, Montferrand-du-Périgord (24) : Le châtaignier et le chêne ont-ils un avenir en Dordogne ?

Le châtaignier ainsi que les chênes pédonculé et sessile connaissent actuellement des problèmes de dépérissement dans le Sud-Ouest. Par conséquent, nous ne recommandons plus la plantation de ces espèces sur des sols superficiels dans cette région.



📷 Avec le pin maritime et le chêne pédonculé, le châtaignier fait partie des espèces les plus représentées dans la région néo-aquitaine, mais ils sont confrontés au dépérissement et il n'est plus forcément judicieux d'en planter.
Archives Stéphanie Klain/SO

Thomas, 46 ans, Lacanau (33) : Que pensez-vous du projet de « créer » une forêt primaire ? Ou une forêt doit-elle toujours être exploitée ?

Je pense qu'il ne faut surtout pas opposer les forêts primaires aux forêts exploitées. À noter qu'il est tout à fait possible de concilier l'exploitation durable des ressources forestières avec la conservation des écosystèmes.

François, 62 ans, Vielle-Saint-Girons (40) : Je m'interroge sur le fait de récupérer les souches des pins après une coupe rase. Autrefois, les souches se dégradent naturellement avec l'action de champignons, d'insectes xylophages et autres micro-organismes, apportant un amendement au sol et participant à la biodiversité. Cet apport disparaissant, le sol déjà pauvre ne va-t-il pas s'appauvrir encore davantage ? N'en viendra-t-on pas un jour à devoir mettre de l'engrais avant les plantations ?

Nous pouvons ici établir un parallèle avec l'agriculture de conservation des sols, qui préconise de « nourrir » le sol avec des apports carbonés (couverts végétaux) afin de maintenir ou d'augmenter la teneur en matière organique et donc la fertilité et la réserve hydrique du sol. Dans cette optique, exporter les souches n'est pas une solution durable pour le sol ni pour la révolution forestière suivante. Le non-export des souches contribue également à maintenir un taux de carbone organique élevé dans les sols forestiers, préservant ainsi le rôle crucial de puits de carbone joué par les forêts.

Publié le 26/02/2024 – Sud-Ouest